

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
 CANTON DE SAINT OUEN L'AUMÔNE

* * * *

COMMUNE DE FREPILLON

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 en date du 23 juin 2016

L'an deux mil seize le vingt-trois juin à 20h30, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le quatorze juin, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire

Présents :

Bernard TAILLY (*Maire*)

Patricia ZEISS, Dominique BERNARD, Martine BERNARD, Sébastien HUART, Chantal WALTER (*Maires adjoints*)

Raynald BEAUFILS, Sylvie CABEZAS, Cédric CHEVROLLIER, Pascal DERCHE, Estelle GACINA, Roger MIGNOT, Cécile PALLATIN, Géraldine PICAULT, Evelyne RAGUENET de SAINT ALBIN, Monique RISCH (*conseillers municipaux*),

Représentés par pouvoir :

Dominique COUDRAY, pouvoir donné à Dominique BERNARD
 Micheline MAINGUET, pouvoir donné à Chantal WALTER

Absents excusés: Bernard PAUTET, Serge ACHARD, Thomas MERCIER, Gabrielle RICCARDI

Secrétaire de séance : Chantal WALTER

La séance est ouverte à 21 h sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

Il est procédé à l'appel des Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 28 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Attribution d'un kit Bescherelle aux élèves de CM2

Rapporteur : Patricia ZEISS

Le 20 juin dernier, M. le Maire et Patricia ZEISS ont remis aux enfants de CM2 un kit Bescherelle pour un usage personnel aux enfants, souvenir de fin d'année.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération correspondante.

1.2 Fixation du tarif halte-garderie pour les enfants extérieurs à Frépillon

Rapporteur : Patricia ZEISS

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le tarif proposé aux familles extérieures à la commune qui utilisent à compter du 1^{er} septembre 2016 les services de la halte-garderie.

A savoir 0.80 € de l'heure en supplément du tarif en vigueur tel que défini en janvier 2016.

1.3 Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire propose de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2016, pour supprimer un poste d'agent de maîtrise (départ en retraite) et modifier un poste contrat avenir en un poste permanent d'adjoint d'animation.

Oui l'exposé de M. le Maire la délibération est acceptée à l'unanimité.

1.4 Renouveaulement de la remise conjoncturelle sur les loyers « Ateliers locatifs »

Rapporteur : Dominique BERNARD

Pour la 3^{ème} année consécutive, Dominique BERNARD propose de renouveler la remise de 4% sur les loyers des ateliers afin de faciliter l'activité des entreprises

La délibération est adoptée à l'unanimité.

1.5 Convention de mutualisation de gestion des bibliothèques

Rapporteur : Chantal WALTER

Le Conseil municipal est invité à délibérer pour la 2^{ème} fois afin de signer une convention de mutualisation du système informatique de gestion des bibliothèques suite à une modification mineure.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres.

2 URBANISME

2.1 Classement dans la voirie communale d'une voie située en centre village

Rapporteur : Sébastien HUART

Sébastien HUART expose au conseil les difficultés rencontrées ruelle des propriétaires suite à la volonté d'un propriétaire de fermer le passage au droit du n°11 interdisant ainsi toute circulation entre la rue de la République et la Grande rue.

Il est proposé au Conseil municipal d'engager une procédure de classement dans la voirie communale de cette voie.

Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'engagement de la procédure.

2.2 Elaboration du règlement local de publicité intercommunal – Débat sur les orientations

Rapporteur : Sébastien HUART

Vu les statuts de Valparisis et sa compétence facultative qu'inclut l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal, le Conseil municipal est invité à débattre sur les orientations générales du projet de RLPI défini comme suit :

Création de 5 zones couvrant l'ensemble du territoire :

- Les espaces de nature et secteurs protégés ;
- Les centres-villes ;
- Les axes de transit ;
- Les zones commerciales et les grands axes structurants ;
- Les quartiers d'habitats.

En matière de publicité et de pré-enseigne :

- Protéger fortement les espaces de nature et les centres-villes ;
- Adapter les formats à l'environnement proche ;
- Réguler la densité ;
- Définir des normes qualitatives pour le matériel ;

- Encadrer la publicité numérique.

En matière d'enseigne :

- Déterminer les règles d'insertion dans l'architecture en centre-ville ;
- Appliquer le code de l'environnement dans les zones commerciales ;
- Fixer une forme spécifique aux enseignes scellées au sol ;
- Encadrer les enseignes numériques.

Le Conseil municipal, après débat, prend acte des orientations générales du projet et sollicite l'examen particulier du cas des enseignes de magasin sur bandeaux immobilier pré-existants.

3 FINANCES

3.1 Compte administratif 2015 – Budget commune

Rapporteur : Martine BERNARD

Après examen, M. le Maire s'étant retiré, le Conseil municipal à l'unanimité adopte le compte administratif 2015 du budget communal.

Libellé	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		25 868,30	398 924,30		373 056,00	
Opérations de l'exercice	2 177 104,23	3 036 668,97	864 666,92	1 766 620,07	3 041 771,15	4 803 289,04
Résultat de clôture		859 564,74		901 953,15		1 761 517,89
Reste à réaliser			1 352 357,00	345 945,00	1 006 412,00	
Totaux cumulés	2 177 104,23	3 062 537,27	2 615 948,22	2 112 565,07	4 421 239,15	4 803 289,04
Résultat définitif		885 433,04	503 383,15			382 049,89

3.2 Compte de gestion 2015 – Budget commune

Rapporteur : Martine BERNARD

Le compte de gestion 2015 présenté par M. le Trésorier principal conforme au compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité.

3.3 Affectation du résultat d'exploitation exercice 2015 - Budget commune

Rapporteur : Martine BERNARD

Le Conseil municipal vu le compte administratif de la commune de l'année 2015 décide à l'unanimité qu'une somme de 503 383,15 € sera affectée à la section investissement.

3.4 Compte administratif – Budget Intervention foncière aménagement 2015

Rapporteur : Martine BERNARD

Le Conseil municipal, M. le Maire s'étant retiré, à l'unanimité approuve le compte administratif IFA. M. le Maire rappelle que ce budget a été dissout en 2015.

Libellé	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés	275 179,37			993 492,25		718 312,88
Opérations de l'exercice	362 183,81	637 363,18	993 492,25		1 355 676,06	637 363,18
Résultat de clôture	637 363,18	637 363,18	993 492,25	993 492,25	1 355 676,06	1 355 676,06
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	637 363,18	637 363,18	993 492,25	993 492,25	1 355 676,06	1 355 676,06
Résultat définitif	0	0	0	0	0	0

3.5 Compte de gestion – Budget Intervention foncière aménagement 2015

Conforme au compte administratif 2015 le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

4 QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil municipal est informé du retrait de la dernière cabine téléphonique par l'opérateur Orange d'ici le 31 décembre 2017. La durée moyenne d'utilisation de la cabine de Frépillon est de 34 secondes par jour.
- Les membres du Conseil municipal prennent acte qu'ils seront prochainement invités à délibérer sur le transfert de la compétence création, entretien et exploitation des infrastructures publiques de recharge à l'usage des véhicules électriques au profit du Valparisis et à définir leur lieu d'implantation. Un emplacement, rue de la Vieille Fontaine, sera proposé à proximité de la Mairie. Une borne de deux places y sera installée.
- Enfin, M. le Maire informe le Conseil municipal du contrat d'intérêt national aux Franges de la forêt de Pierrelaye associant les pouvoirs publics et les acteurs économiques publics et privés en vue d'y créer des aménagements.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22H45 par M. le Maire.